

Mairie d'Aureville

4 place du Village

31 320 AUREVILLE

Téléphone : 05 61 76 30 29

Fax : 05 61 76 41 36

Email : [mairie.aureville@wanadoo.fr](mailto:mairie.aureville@wanadoo.fr)

# Compte Rendu de la réunion Du conseil municipal d'AUREVILLE



Mairie



**Mardi 3 janvier 2017**

# TABLE DES MATIERES

## SOMMAIRE

### **Sujets avec débat**

POINT DOSSIER LOTISSEMENT

ECLAIRAGE PUBLIC

POINT DOSSIER CHÂTEAU

TAD 119

PERSONNEL

### **SUJETS SANS DEBAT**

Vie Communale

**Commission Urbanisation/Voiries/Travaux**

**Commission Ecole/Sport/Associations**

### **COMMUNICATION**

Vie INTERCommunale

**SIVURS**

**SICOVAL**

QUESTIONS DIVERSES

## Réunion du Conseil Municipal du 3 janvier 2017

### CM 2017-01

**Ouverture de séance** : 20 heures 30.

#### **Présents :**

BACCHIN Patrice  
CASSAN Christine  
LANDREA Benoît  
CAMUS Gabriel  
BUFF Florence  
PAGANI-CABANNE Florence  
ESPIC Xavier  
SALEIL Georges  
TARROUX Francis  
SOLEIL Philippe  
GILLES André  
MOUMIN Jean-M arc

#### **Absents excusés**

PIQUET Marcelle  
MANENT Corinne  
RIOCROS Jean-Pierre

#### **Ordre du jour :**

- **Approbation du compte rendu du 29 novembre 2016.**
  - **Sujets avec débats**
    1. **Point dossier lotissement**
    2. **Éclairage public**
    3. **Point dossier château**
- **Vie Communale**
  - **Compte rendu des activités communales**
- **Vie Intercommunale.**
  - **Compte rendu des activités intercommunales**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal du 3 janvier 2017 à 20h30.

Membres en exercice : 15 / Présents : 14 / Pouvoir : 0 / Votants : 14

Le compte rendu de la réunion du 29 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Madame MANENT Corinne a été désignée secrétaire de séance.

## SUJETS AVEC DÉBAT

### POINT DOSSIER LOTISSEMENT

Le Permis d'Aménager du lotissement du Cossignol est en cours d'élaboration. Certains points sont en discussion avec D PROM, notamment le bassin de rétention d'eau. Le projet initial de bassin enterré a été abandonné par le lotisseur à cause d'un coût trop élevé. Monsieur Francis TARROUX a étudié les différentes possibilités de rétention et évacuation des eaux.

Après son exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la création d'un bassin de rétention à ciel ouvert paysagé et donc utilisable en aire de jeux qui serait situé sur la parcelle non constructible en bas du lotissement.

Il demande de porter l'attention sur le fossé qui devra recevoir les eaux pour qu'il soit correctement dimensionné (débit/absorption).

### ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur André GILLES rappelle le projet d'économie d'énergie avec une gestion plus rationnelle de l'éclairage public.

Le groupe de travail a réalisé un bilan des consommations constatées sur le territoire de la commune. A ce jour, 2 horloges astronomiques ont été installées sur les 2 postes représentant 70 % de la consommation globale de l'éclairage public. Il reste 4 ou 5 postes à équiper.

Le SDEHG participe à hauteur de 80 % sur ces travaux d'économie d'énergie (au lieu de 30 % précédemment)

Le Conseil Municipal avait évoqué l'arrêt de l'éclairage public la nuit (de 1h30 à 5h30), comme il est déjà pratiqué sur d'autres communes du Sicoval (Lacroix-Falgarde, Montbrun-Lauragais, Corronsac...).

La Communauté d'Agglomération du Sicoval propose une charte pour « éclairer juste » appliquant les principes suivants :

- > N'éclairer que **quand**, c'est nécessaire
- > N'éclairer que **là** où c'est nécessaire
- > Adapter l'éclairage **aux besoins**

Le Conseil Municipal décide de mettre en place une coupure nocturne de l'éclairage public.

#### **Calendrier de réalisation :**

- Janvier/février 2017 : demander au SDEHG d'étudier la pose d'horloges astronomiques sur les 4 ou 5 postes non équipés.
- Mars 2017 : informer la population d'Aureville du projet de coupure nocturne par une « Brèves » et le site
- Avril/ mai 2017 : organiser une réunion publique sur le sujet, y inviter la gendarmerie, des communes voisines, Soleval ...
- Juillet à décembre 2017 : mise en fonctionnement de façon expérimentale sur une durée conséquente pour donner le temps aux habitants de donner leur avis (cahier de doléances).
- Janvier 2018 : bilan et mise en place ou non de la coupure nocturne.

## POINT DOSSIER CHATEAU

Les propriétaires du « château » ont repris contact avec Monsieur le Maire et ont fait une proposition de vente du bâtiment et des terrains.

Monsieur le Maire propose de faire une visite du bâtiment avec les propriétaires et leur représentant, Monsieur Jean SACAREAU (juriste), Monsieur Pascal VALENTIN (évaluateur France Domaine), Monsieur Loïc LETUAL de l'entreprise de Gros Œuvre TEBMP, Monsieur ANTOULIN de l'entreprise Charpente et couverture TMP et les élus qui peuvent se libérer.

Un rendez-vous sera organisé en fonction des disponibilités des propriétaires.

## TAD 119

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la décision du SMTC Tisséo de supprimer 3 arrêts du TAD 119 sur la commune (en Sérié, Bois des Dames et Sabatéry). Toujours pas de nouvelles de notre demande d'arrêt au droit du futur lotissement du Cossignol.

## PERSONNEL

Suite à la décision du Comité Médical, l'agent d'entretien a repris son poste à compter du 8 décembre 2016. Cependant certaines activités lui sont désormais interdites : coupe de haies, port de charges lourdes...

*Travaux*

- Travaux d'accessibilité : les mains courantes et les jardinières sont posées.
- Travaux de réhabilitation du local des « jeunes » : l'entrepreneur va être contacté pour la planification de son intervention.
- Eau potable : suite au signalement de problèmes d'eaux souillées récurrents au Brelh du Bas, le Sicoval va réaliser des sondages de manière à établir un diagnostic visuel des canalisations en place sur le secteur, à la suite de quoi, il établira une programmation de travaux de renouvellement des conduites le nécessitant.

*Jeunes*

Lancement d'une démarche de diagnostic territorial sur les questions de jeunesse, par le CISPD du Sicoval.

*Écoles*

Pot du SIEMCA le mardi 10 janvier 2017 à 19 heures.

*CCAS*

Les derniers paniers pour la tournée des aînés ont été commandés.

*Associations*

**Comité des Fêtes**

Assemblée Générale le 4 décembre 2016.

Le Président du Comité des Fêtes lance un appel à bénévole pour relancer les activités de l'association.

Les comptes ont été mis à jour. Le Comité des Fêtes remercie la municipalité pour le local qui leur est destiné à l'atelier.

**Boulistes**

Assemblée Générale du 11 décembre 2016.

Toujours un aussi bon fonctionnement, la réunion s'est poursuivie par un repas et un concours de boules.

**Lettre d'information électronique**

Madame Florence PAGANI-CABANNE a transmis les premières lettres d'information électroniques que pourraient recevoir les administrés qui le désirent. Cette expérience fait l'unanimité des conseillers municipaux.

Il faut maintenant récupérer un maximum d'adresses mail pour pouvoir en faire bénéficier les administrés. Une demande sera faite par le biais d'une « Brèves ».

**Plaquette village.**

La plaquette de présentation du village pour les nouveaux arrivants est en cours de finalisation.

## SIVURS

La procédure de dissolution du SIVURS est en cours. Un comité de suivi se charge d'étudier les différentes possibilités de reprise du service (Sicoval ou autre).

## SICOVAL

### Les vœux

Vœux du personnel : 5 janvier 2017

Vœux aux partenaires : 16 janvier 2017 à DIAGORA.

### Commission Déchets

Un nouveau marché de collecte est en préparation. Il devrait passer par une procédure de « dialogue compétitif »

*La procédure de dialogue compétitif est une procédure dans laquelle l'acheteur dialogue avec les candidats admis à participer à la procédure en vue de définir ou développer les solutions de nature à répondre à ses besoins et sur la base desquelles ces candidats sont invités à remettre une offre.*

*L'acheteur définit ses besoins et ses exigences dans l'avis de marché et, le cas échéant, dans un programme fonctionnel ou un projet partiellement défini.*

*Les modalités du dialogue, les critères d'attribution et un calendrier indicatif sont précisées dans l'avis de marché ou dans un autre document de la consultation.*

### Commission Urbanisation

Réorganisation de l'organigramme du service Urbanisme

Étude du PLU de Corronsac

### Commission environnement

Info sur l'opération Rénovaal menée par l'association SOLEVAL (Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Sicoval)

Et l'association ICEA (Initiatives Citoyennes pour l'Énergie Alternative)

## SSTOM

La production de lixiviats étant directement liée à la pluviométrie et l'année 2016 ayant été une année sèche, le site a produit une quantité stable de lixiviats par rapport à la même période de l'année 2015. Le budget ne devrait donc pas être trop augmenté.

## QUESTIONS DIVERSES

### Rappel : Les rendez-vous à ne pas manquer !

- Pot du personnel qui a été reporté au 5 janvier à 20 heures
- Vœux du Maire toujours le dimanche 15 janvier 2017. Rendez-vous à la mairie à 9 heures pour le tartinage.

### Les autres rendez-vous :

- Vœux de la commune de Goyrans le 13 janvier 2017.
- Vœux de la commune de Clermont le 14 janvier 2017.
- PLU Vigoulet : Réunion des personnes associées le 5 janvier 2017 de 14h à 16h.
- SMEAT : Séminaires en vue de la 2eme révision du SCoT : 12 janvier 2017 (consacrée aux « modes de vie ») et le 18 janvier 2017 (consacrée aux ressources du territoire).

### Orange – Dépose de la cabine téléphonique.

La loi pour la croissance l'activité et l'égalité des chances économiques dite « Loi Macron » du 6 août 2015 abroge des dispositions de [l'article L.35-1 du Code des postes et des communications électroniques](#) concernant le Service Universel publicophone et annule

l'obligation incombant à l'opérateur historique Orange (anciennement France Télécom) d'installer et d'entretenir des cabines téléphoniques. Ces dernières sont donc vouées à disparaître.

Orange nous informe de la suppression prochaine de la cabine téléphonique située sur le parvis de mairie.

#### **INSEE – Recensement de la population**

Notre population légale a été mise à jour par l'INSEE, nous sommes désormais 849 habitants.

Monsieur le Maire rappelle que 2017 sera une année de recensement exhaustif de la population d'Aureville. Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Karine et Josy se chargeront de passer chez tous les administrés distribuer les formulaires nécessaires au recensement des maisons et des personnes par papier ou par Internet.

#### **Sécurité routière**

Qu'ils soient conducteurs ou passagers d'un vélo, à partir du 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans devront obligatoirement porter un casque. Ce casque doit être attaché.

En cas de non-respect de cette règle, les adultes transportant ou accompagnant les enfants s'exposeront à une amende de 135 euros.

#### **Merci**

Merci à Christine pour la collation de ce soir et bon anniversaire à eux !

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire, lève la séance Jeudi à minuit  
Prochaine réunion du Conseil Municipal **le MARDI 31 JANVIER 2017** à 20h30.

1. <i>BACCHIN Patrice</i>	
2. <i>BUFF Florence</i>	
3. <i>CAMUS Gabriel</i>	
4. <i>CASSAN Christine</i>	
5. <i>ESPIC Xavier</i>	
6. <i>GILLES André</i>	
7. <i>LANDREA Benoît</i>	
8. <i>MANENT Corinne</i>	Absente
9. <i>MOUMIN Jean-Marc</i>	
10. <i>PAGANI-CABANNE Florence</i>	
11. <i>PIQUET Marcelle</i>	Absente
12. <i>RIOCROS Jean-Pierre</i>	Absent
13. <i>SALEIL Georges</i>	
14. <i>SOLEIL Philippe</i>	
15. <i>TARROUX Francis</i>	